

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-106

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 12 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit le douze du mois de septembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes du Chillou, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

#### **17 présents + 6 pouvoirs (23 votes) :**

##### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU, Pascal BIRONNEAU
- ✓ Commune de Tessonnrière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

##### **6 pouvoirs :**

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean-Michel PROUST a donné pouvoir Jean-Pierre CESBRON
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Daniel ROBERT
- ✓ Céline PIGNON a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Eric VILAIN a donné pouvoir à Céline PIGNON (non valable)

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Jean-Michel PROUST, Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Céline PIGNON, Jacky PRINCAY, Claire SAINCOURT, Eric VILAIN, Jacques METREAU, Viviane CHABAUTY

**Micheline REAU a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation** : mercredi 06 septembre 2018

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**Convention de partenariat GPEC sur le territoire de la MDEE de Parthenay et de Gâtine**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire autorise le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la MDEE de Parthenay et de Gâtine pour la mise en œuvre d'un plan d'action de GPEC sur le territoire de la maison de l'emploi.

Le Président, Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20180912-D2018106-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-09-2018

Publication le : 21-09-2018

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48

**CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ACTION  
DE GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES  
SUR LE TERRITOIRE DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES  
DE PARTHENAY ET DE GATINE**

ENTRE

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine  
Représentée par Monsieur Xavier ARGENTON, Président de la MDEE de Parthenay et de Gâtine,

ET

Le Pôle Emploi  
Représenté par Monsieur Loïc PAGEOT, Directeur Pôle Emploi de Parthenay,

La Chambre de Commerce et de l'Industrie 79  
Représentée par Monsieur Philippe DUTRUC Président de la CCI des Deux-Sèvres,

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat 79  
Représentée par Madame Nathalie GAUTHIER Présidente de la CMA des Deux-Sèvres,

La Chambre d'agriculture  
Représentée par Jean Marc RENAUDEAU, Président de la Chambre d'Agriculture,

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Gâtine  
Représenté par Monsieur Anthony PARTHENAY Président du Club des Entrepreneurs de Gâtine,

Le Pays de Gâtine  
Représenté Monsieur Didier GAILLARD Président du Pays de Gâtine,

La Communauté de communes Parthenay Gâtine  
Représentée par Mr Monsieur Didier GAILLARD Vice-président de la Communauté de communes  
Parthenay Gâtine

La Communauté de Communes de Val de Gâtine  
Représentée par Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU Président de la Communauté de Communes de  
Val de Gâtine,

La Communauté de Communes Airvaudais Val du Thouet  
Représentée par Monsieur Olivier FOUILLET Président la Communauté de Communes Airvaudais  
Val du Thouet,

**IL EST CONVENU CE QU'IL SUIT**

**Article 1 : Contexte :**

Le soutien aux entreprises et le développement local sont les deux axes d'intervention de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine. Depuis 2007, la dynamique partenariale a permis d'aboutir à la mise en œuvre d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale.

Depuis 2011, la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine et ses partenaires

ont mis en œuvre plusieurs plans d'action en faveur de la filière métallurgique, de l'industrie agro-alimentaire, de l'agriculture, du transport de voyageurs ou de la filière bois. Malgré les travaux menés, certains constats restent d'actualité notamment ceux liés aux difficultés de recrutement. Lors du dernier comité de pilotage, le choix a été fait de ne pas axer le travail sur une filière particulière mais de soutenir l'ensemble des entreprises du territoire.

La Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine a fait appel à ses partenaires locaux afin de mener à bien le plan d'action de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur le territoire de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine.

C'est dans ce cadre que les Parties ont décidé de collaborer jusqu'au 31 décembre 2018.

## **Article 2 : Action mises en œuvre dans le cadre de cet avenant**

### **1. Veille prospective territoriale**

Objectif : Avoir une connaissance fine du territoire, de ses entreprises et leurs besoins tous secteurs confondus.

- ↳ Réalisation d'un diagnostic des entreprises du territoire de Gâtine.
- ↳ Élaboration d'un plan d'action de Gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences.
- ↳ 3 réunions de cellule de veille économique territoriale

### **2. Promotion des emplois durables et soutien à la mobilité professionnelles des demandeurs d'emploi.**

Objectif : Favoriser le rapprochement entre entreprises et demandeurs d'emploi et initier des actions de découverte des métiers en tension.

- ↳ Favoriser le lien entre l'offre et la demande d'emploi et faciliter la mise en œuvre de formations pour pallier aux besoins en main d'œuvre.
- ↳ Mise en relation entre les entreprises du territoire et les demandeurs d'emploi par le biais de visites d'entreprises, organisation de job dating et/ou informations collectives de recrutement, etc...
- ↳ Prospection d'offres dans les entreprises.
- ↳ Informer régulièrement le public pour anticiper les besoins des entreprises,
- ↳ Sensibiliser le public féminin aux métiers en tension à priori masculin,
- ↳ Communiquer sur l'offre de formation en région Nouvelle Aquitaine,
- ↳ Sensibiliser des demandeurs d'emploi et toute personne en recherche d'orientation ou de réorientation aux métiers en tension,
- ↳ Sensibiliser les scolaires aux métiers en tension,
- ↳ Faciliter les liens entre l'école et l'entreprise.

### **3. Accompagnement des employeurs pour contribuer à la sécurisation des trajectoires professionnelles.**

Favoriser le lien entre l'offre et la demande d'emploi et faciliter la mise en œuvre de formations pour pallier aux besoins en main d'œuvre.

- ↳ Coordination, expérimentation, (Aide au développement des TPE de la filière bois grâce aux compétences technico-commerciales de deviseurs-mètres. Expérimentation sur le territoire de Gâtine sous réserve de l'appui financier de la région Nouvelle Aquitaine concernant les aides aux entreprises (annexe 1)
- ↳ Appui sur les outils de Pôle Emploi tels que POEI – AFPR
- ↳ Communiquer sur les formations financées par la Région NA
- ↳ Mutualisation de formations entre les entreprises.

### **4. Développement d'outils permettant une meilleure connaissance des services de soutien aux très petites entreprises (TPE).**

Objectif : Rendre l'offre de services de soutien aux entreprises, plus accessible.

- ↳ Évolution du « Qui fait Quoi ? » : Plateforme d'inscription aux modules de formation,



Maison de  
l'Emploi et des  
Entreprises  
de Parthenay  
et de Gâtine

(tout le monde s'y retrouve)

13 Bd. Edgar Quinet  
79200 PARTHENAY

Tél: 05 49 94 23 46 Fax: 05 49 94 06 13  
E-mail : MDEE-accueil@mdee-parthenaygatine.fr  
Site internet : www.mdee-parthenaygatine.fr

- élargissement à d'autres thématiques (ex : développement économique, export, qualité, environnement) en lien avec les MDE du Nord Deux Sèvres.
- ↳ Promotion d'outils de planification en lien avec la stratégie RH de l'entreprise.

### Article 3 : ENGAGEMENTS RESPECTIFS DES PARTENAIRES.

Les partenaires s'engagent à mettre en œuvre et co-construire le dispositif initié dans la présente convention.

Il s'agira notamment de concourir à la mobilisation et à l'implication des acteurs, de promouvoir la démarche...

Les partenaires s'engagent à initier, à mettre en œuvre et à co-construire le dispositif pendant la durée de la convention.

Il s'agit plus particulièrement :

#### **Pour la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine :**

- ✓ Assurer l'animation globale du projet, le suivi du protocole de partenariat, la coordination des partenaires et l'atteinte des objectifs ;
- ✓ Assurer l'organisation et le suivi du comité de pilotage, des comités techniques et des groupes de travail ;
- ✓ Assurer une veille sur les secteurs concernés par cet accord ;
- ✓ Veiller à l'élaboration des bilans quantitatifs et qualitatifs annuels pour les financeurs.

#### **Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie :**

- ✓ Assurer un apport technique dans le cadre des travaux engagés sur cette thématique ;
- ✓ Contribuer à la rencontre des entreprises dans le cadre du diagnostic de territoire à raison de 4 demi-journées.
- ✓ Mobiliser ses ressortissants dans toutes les actions de promotion des filières, de recrutements et de réflexion sur l'emploi ;
- ✓ Communiquer sur les actions proposées sur le territoire ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à faire découvrir les métiers en tension ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à développer la démarche GPEC dans les entreprises.

#### **Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 79 :**

- ✓ Assurer un apport technique dans le cadre des travaux engagés sur cette thématique ;
- ✓ Contribuer à rencontrer des entreprises dans le cadre du diagnostic de territoire à raison de 4 demi-journées.
- ✓ Mobiliser ses ressortissants dans toutes les actions de promotion des filières, de recrutements et de réflexion sur l'emploi ;
- ✓ Communiquer sur les actions proposées sur le territoire ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à faire découvrir les métiers en tension ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à développer la démarche GPEC dans les entreprises.

#### **Pour la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres :**

- ✓ Assurer un apport technique dans le cadre des travaux engagés sur cette thématique.
- ✓ Contribuer à rencontrer des entreprises dans le cadre du diagnostic de territoire à raison de 4 demi-journées.
- ✓ Mobiliser ses ressortissants dans toutes les actions de promotion des filières, de recrutements et de réflexion sur l'emploi ;
- ✓ Communiquer sur les actions proposées sur le territoire ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à faire découvrir les métiers en tension ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à développer la démarche GPEC dans les entreprises

**Pour Pôle Emploi :**

- ✓ Informer de la démarche et sensibiliser les demandeurs d'emploi aux actions de découverte des métiers ;
- ✓ Mobiliser ses outils pour les actions de recrutements ;
- ✓ Rechercher le financement ou le cofinancement des actions de formations liées aux métiers du bois, via ses dispositifs en cours, pour les demandeurs d'emploi. Rechercher des candidats pour les formations programmées.
- ✓ Contribuer à rencontrer des entreprises dans le cadre du diagnostic de territoire à raison de 4 demi-journées.
- ✓ Communiquer sur les actions proposées sur le territoire ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à développer la démarche GPEC dans les entreprises ;
- ✓ Faciliter le cofinancement et la mise en œuvre des actions de formation.

**Pour le Club des Entrepreneurs du Pays de Gâtine :**

- ✓ Communiquer auprès des entreprises sur les actions proposées sur le territoire ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à développer la démarche GPEC dans les entreprises

**Pour le Pays de Gâtine :**

- ✓ Apporter un apport technique dans le cadre des travaux engagés sur cette thématique ;
- ✓ Contribuer à rencontrer des entreprises dans le cadre du diagnostic de territoire à raison de 4 demi-journées.
- ✓ Mobiliser ses ressortissants dans toutes les actions de promotion des filières, de recrutements et de réflexion sur l'emploi ;
- ✓ Communiquer sur les actions proposées sur le territoire ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à faire découvrir les métiers en tension ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à développer la démarche GPEC dans les entreprises.

**Pour la communauté de communes de Parthenay Gâtine :**

- ✓ Apporter un apport technique dans le cadre des travaux engagés sur cette thématique ;
- ✓ Contribuer à rencontrer des entreprises dans le cadre du diagnostic de territoire à raison de 4 demi-journées.
- ✓ Mobiliser ses ressortissants dans toutes les actions de promotion des filières, de recrutements et de réflexion sur l'emploi ;
- ✓ Communiquer sur les actions proposées sur le territoire ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à faire découvrir les métiers en tension ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à développer la démarche GPEC dans les entreprises.

**Pour la communauté de communes de Val de Gâtine :**

- ✓ Apporter un apport technique dans le cadre des travaux engagés sur cette thématique ;
- ✓ Contribuer à rencontrer des entreprises dans le cadre du diagnostic de territoire à raison de 4 demi-journées.
- ✓ Mobiliser ses ressortissants dans toutes les actions de promotion des filières, de recrutements et de réflexion sur l'emploi ;
- ✓ Communiquer sur les actions proposées sur le territoire ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à faire découvrir les métiers en tension ;
- ✓ Contribuer aux actions visant à développer la démarche GPEC dans les entreprises.

**Pour la Communauté de communes Airvaudais Val du Thouet :**

- ✓ Apporter un apport technique dans le cadre des travaux engagés sur cette thématique ;

- raison de 4 demi-journées.
- ✓ Mobiliser ses ressortissants dans toutes les actions de promotion des filières, de recrutements et de réflexion sur l'emploi ;
  - ✓ Communiquer sur les actions proposées sur le territoire ;
  - ✓ Contribuer aux actions visant à faire découvrir les métiers en tension ;
  - ✓ Contribuer aux actions visant à développer la démarche GPEC dans les entreprises.

#### ARTICLE 4 : RESULTATS ATTENDUS :

##### Action 1. Veille prospective territoriale

- ✓ Réalisation Diagnostic entreprises sur le territoire de Gâtine.
- ✓ Élaboration d'un plan d'action coordonné de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales.

##### Action 2. Promotion des emplois durables et soutien à la mobilité professionnelles des demandeurs d'emploi.

- ✓ 30 visites d'entreprise
- ✓ 2 job dating/ information collective de recrutement
- ✓ 40 offres d'emplois recueillies
- ✓ Sensibiliser les jeunes, public en insertion socioprofessionnelle (Mission locale, PLIE, BRSA, ACI, AI, ETTI) et les scolaires aux métiers en tension sur le territoire et aux codes de l'entreprise par l'intermédiaire de visites en entreprise, d'évènements thématiques sur les métiers en tension et les formations en Nouvelle Aquitaine, d'interventions de chef d'entreprise dans les établissements scolaires et dans les structures d'accompagnement socioprofessionnel.
- ✓ Organisation d'évènements lors de la Semaine de l'Industrie et de la Semaine École-Entreprise.
- ✓ Mettre à disposition des partenaires, l'exposition sur les entreprises de Gâtine.
- ✓ Faciliter le lien entre l'offre de formation et les compétences attendues par les entreprises.

##### Action 3. Accompagnement des employeurs pour contribuer à la sécurisation des trajectoires professionnelles.

- ✓ Recrutement de 10 deviseurs-métreurs :
- ✓ Formation collective deviseur métreur - Appui sur les formations en cours et à venir financées par la Région Nouvelle Aquitaine
- ✓ 10 personnes formées au métier de deviseur métreur

##### Action 4. Développement d'outils permettant une meilleure connaissance des services de soutien aux très petites entreprises (TPE).

- ✓ Enquête de satisfaction auprès d'un panel d'entreprises sur le 1er « Qui fait quoi ? » sur le thème des ressources humaines.
- ✓ 1 nouveau thème.
- ✓ Campagne de communication sur l'outil

#### ARTICLE 5 : Contreparties du partenariat

Il est convenu que la présente convention de partenariat, que la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et Gâtine s'engage à mentionner les structures signataires de la convention, via leurs logos sur les documents de communication du projet.

#### ARTICLE 6 – Durée du plan d'action GPTEC

La convention est conclue pour une durée de 2 années ; elle prend effet le jour de sa signature par les Parties et s'éteindra de plein droit à la fin de la durée précitée.

### ARTICLE 7 – Modification, résiliation, litiges

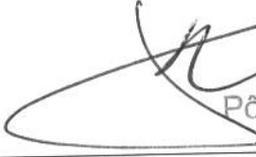
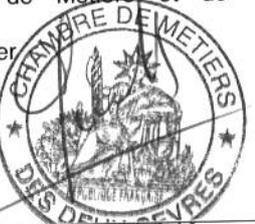
La présente convention pourra être réexaminée à la demande de l'une des parties.  
La présente convention pourra être dénoncée à la demande de l'une des parties signataires moyennant un préavis de trois mois.

Les litiges entre l'Administration et l'organisme qui ne reçoivent pas de solution amiable seront portés devant le Tribunal Administratif de Poitiers.

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant.

Accord établi en 10 exemplaires originaux

Fait à Parthenay le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

<p>Pour la MDEE M. Xavier ARGENTON, Président MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DE PARTHENAY ET DE GÂTINE 13 Bd Edgar Quinet 79200 PARTHENAY Tél. 05 49 64 85 24 ou 05 49 94 23 46 Fax: 05 49 94 06 13 E-mail : MDEE-accueil@mdee-parthenaygatine.fr</p> 	<p>Pour Pôle Emploi M. Loïc PAGEOT</p>  <p><b>Loïc PAGEOT</b> Directeur Pôle Emploi Parthenay</p>
<p>Pour la Chambre de Commerce et Industrie des Deux-Sèvres M. Philippe DUTRUC, Président</p> 	<p>Pour la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres M. Jean Marc RENAUDEAU</p>  
<p>Pour le Club des Entrepreneurs de Gâtine Mr Anthony Parthenay</p> <p><b>Club des Entrepreneurs du Pays de Gâtine</b> 13 boulevard Edgar Quinet 79200 Parthenay Tél : 05 49 71 26 75 Fax : 05 49 70 22 61 ceg@cc-parthenay.fr</p> 	<p>Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Mme Nathalie Gauthier</p> 
<p>La Communauté de Communes de Parthenay Gâtine Mr Didier GAILLARD,</p>  	<p>La Communauté de Communes Airvaudais Val du Thouet Mr Olivier FOUILLET</p>
<p>La Communauté de Communes de Val de Gâtine Mr Jean-Pierre RIMBEAU</p>   <p>Préfecture</p>	<p>Pays de Gâtine Didier Gaillard</p>  

079-200044416-20180912-D2018106-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 21-09-2018

Publication le : 21-09-2018

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET**  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48